

Blaye

◀ ▶

Lamarque

Jusqu'au
8 avril
2022



Embarquement de Lamarque

Le port
33460 Lamarque

Embarquement de Blaye

Allées Marines
33390 Blaye



Service des Transports Maritimes
6, cours du Général de Gaulle - 33390 BLAYE
05 57 42 04 49
bacs@gironde.fr

L'accès au bac implique l'adhésion
pleine et entière aux règlements en vigueur.

Tarifs des traversées

applicables depuis le 1^{er} novembre 2019, ils sont susceptibles d'évolution en cours d'année.

	Basse saison*	Haute saison**	Carte 10 passages	Abonnement mensuel BS*	Abonnement mensuel HS**	Abonnement annuel
Adulte	2,30 €	3,10 €	20 €	35 €	40 €	350 €
14-25 ans	1,30 €	1,90 €	13 €	15 €	18 €	140 €
5-13 ans	1 €	1,50 €	10 €	12 €	15 €	120 €
Enfant jusqu'à 4 ans	gratuit	gratuit				
Tarif social	0,50 €	0,50 €	Voir conditions sur gironde.fr/bacs .			
Accompagnateur de passager handicapé	gratuit	gratuit				
Vélo, cheval ***	gratuit	gratuit	Passage de cheval : contact préalable avec le service impératif.			
Moto, quad, voiture sans permis ***	6 €	10 €	60 €			
Voiture, fourgon <3,5 t ***	12 €	18,50 €	100 €	70 €	100 €	840 €
Camping car <3,5 t ***	18 €	26 €	180 €			
Attelages, caravanes, VAN <3,5 t	9 €	13 €				

Les cartes 10 passages pour les piétons sont valides 1 an, non nominatives, ouvertes à des passages simultanés.

Les cartes 10 passages voiture, fourgon et moto, quad, voiturette peuvent mentionner jusqu'à 3 immatriculations.

Les cartes 10 passages et d'abonnements doivent être impérativement présentées en caisse lors du passage.

*Basse saison (BS) du 1^{er} octobre 2021 au 30 avril 2022. **Haute saison (HS) du 1^{er} juin au 30 septembre 2021.

L'abonnement s'obtient sur demande écrite. Formulaire à télécharger sur gironde.fr/bacs.

Il n'est pas vendu directement en caisse et prend quelques jours de traitement.

*** Chauffeur non compris.

Pour des raisons de sécurité, les véhicules de plus de 3,5 tonnes ne sont plus autorisés à compter du 1^{er} juillet 2021.

HORAIRES DES TRAVERSÉES JUSQU'AU 8 AVRIL 2022

Blaye ▶ Lamarque

se présenter
30
minutes
avant l'heure
indiquée de départ

Jusqu'au 25 juin 2021	Du lundi au vendredi	7h15 - 9h - 11h - 15h - 16h30 - 18h
	Samedi, dimanche et jours fériés	9h - 11h - 15h - 17h - 18h30
Du 26 juin au 12 septembre 2021	Du lundi au vendredi	7h15 - 9h - 10h30 - 12h - 13h30 - 15h - 16h30 - 18h - 19h30
	Samedi, dimanche et jours fériés	7h15 - 9h - 10h30 - 12h - 13h30 - 15h - 16h30 - 18h - 19h30 - 20h30
Du 13 septembre au 7 novembre 2021	Du lundi au vendredi	7h15 - 9h - 11h - 15h - 16h30 - 18h
	Samedi, dimanche et jours fériés	9h - 11h - 15h - 17h - 18h30
Du 8 novembre 2021 au 8 avril 2022	Du lundi au vendredi	7h15 - 10h - 16h30 - 18h
	Samedi, dimanche et jours fériés	9h - 11h - 16h30 - 18h

**Aucune
réservation
pour la
traversée**

L'heure réelle de départ correspond à la fin de l'embarquement. La durée de la traversée varie entre 20 et 40 minutes. Horaires susceptibles de fluctuations. Les traversées sont réalisées en fonction des conditions météorologiques et marines. Le bateau peut être amené à partir avant l'heure s'il est complet.

Lamarque ► Blaye

se présenter
30
minutes
avant l'heure
indiquée de départ

Jusqu'au 25 juin 2021	Du lundi au vendredi	7h45 - 9h30 - 11h30 - 15h30 - 17h - 18h30
	Samedi, dimanche et jours fériés	9h30 - 11h30 - 15h30 - 17h30 - 19h
Du 26 juin au 12 septembre 2021*	Du lundi au vendredi	7h45 - 9h30 - 11h - 12h30 - 14h - 15h30 - 17h - 18h30 - 20h
	Samedi, dimanche et jours fériés	7h45 - 9h30 - 11h - 12h30 - 14h - 15h30 - 17h - 18h30 - 20h - 21h
Du 13 septembre au 7 novembre 2021	Du lundi au vendredi	7h45 - 9h30 - 11h30 - 15h30 - 17h - 18h30
	Samedi, dimanche et jours fériés	9h30 - 11h30 - 15h30 - 17h30 - 19h
Du 8 novembre 2021 au 8 avril 2022	Du lundi au vendredi	7h45 - 10h30 - 17h - 18h30
	Samedi, dimanche et jours fériés	9h30 - 11h30 - 17h - 18h30

Aucune
réservation
pour la
traversée

* Les horaires au départ de Lamarque sont donnés AU PLUS TÔT. Informations en temps réel en s'abonnant sur le site gironde.fr/bacs. Vous y trouverez une information à jour en particulier pour les événements comme la fête de sainte Catherine en novembre.

Gestes barrières et port du masque à respecter selon les consignes sanitaires en vigueur lors de la traversée.